

Délibération n°2026-031

Réunion du Conseil municipal du mardi 28 avril 2026

Date de la convocation : 21 avril 2026

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 26

Représentés : 01

Présents : Messieurs et mesdames Véronique CHABRAN, Laurent MARCHESI, Julie DUMANOIR, Bruno CAGNART, Isabelle QUENOUILLE, Mickaël PREVOST, Elise VUILLAMY, Céline HECKMANN, Philippe CHANDOR, Annette MARTIN, Eric LEBAS, Benoît MERCIER, Laure SECHON, Charlotte GAY, Bélinda LERICHE, Alain MARTIN, Nathalie GAMELIN, Olivier MASCRÉ, Benjamin AUBRY, Guillemette GARRY, Sylvie LAROCHE, Pierre-Alain HIRSCH, Claude HAMEL, Matthieu PLASSCHAERT, Marie-Pierre PADULAZZI, Larbi HACIANE

Absents excusés : Arnaud LE COGUIC procuration à Mickaël PREVOST

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Céline HECKMANN

OBJET : COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Le quorum constaté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur exposé de madame le maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 relatifs à la commission de contrôle des listes électorales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la réforme de la gestion des listes électorales,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DESIGNE**

- En qualité de membres titulaires :
 - Benoît MERCIER,
 - Éric LEBAS,
 - Annette MARTIN,
 - Sylvie LAROCHE,
 - Pierre-Alain HIRSCH,

- En qualité de membres suppléants :
 - Isabelle QUENOUILLE,
 - Alain MARTIN,
 - Guillemette GARRY,
 - Marie-Pierre PADULAZZI,
 - Larbi HACIANE,

En vue de participer aux travaux de la commission de contrôle des listes électorales.

- **DIT** que la composition de la commission, telle qu'arrêtée par le préfet, à l'issue des différentes désignations, donnera lieu à affichage et publication.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

Céline HECKMAN

Transmis en Préfecture :

Affichage : 11 MAI 2026



Le maire,

Véronique CHABRAN